

Ordre de renvoi

Témoignages

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le 16 mai 1972.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*),

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à examiner et étudier tous bills émanant des propositions budgétaires ayant trait à l'impôt sur le revenu en anticipation desdits bills présentés au Sénat; et

Que le comité ait le pouvoir de retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin aux fins dudit examen.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,
ROBERT FORTIER.

L'un des autres députés a dit qu'il était surpris de voir que le Sénat n'ait pas encore examiné les propositions budgétaires. Il a dit qu'il était heureux de voir que le Sénat ait accepté de faire un rapport sur les propositions budgétaires. Il a dit qu'il était heureux de voir que le Sénat ait accepté de faire un rapport sur les propositions budgétaires. Il a dit qu'il était heureux de voir que le Sénat ait accepté de faire un rapport sur les propositions budgétaires.

Nous sommes maintenant M. le sénateur Fournier qui est joint à nous à ce moment de l'ordre du jour. M. le sénateur Fournier a dit qu'il était heureux de voir que le Sénat ait accepté de faire un rapport sur les propositions budgétaires. Il a dit qu'il était heureux de voir que le Sénat ait accepté de faire un rapport sur les propositions budgétaires. Il a dit qu'il était heureux de voir que le Sénat ait accepté de faire un rapport sur les propositions budgétaires.

On m'a signalé l'aspect surprenant. Nous avons formulé certaines recommandations et certains commentaires en rapport avec l'impôt de dégrèvement. Dans vos discours budgétaires, le ministre a déclaré qu'il n'y avait pas de dégrèvement dans le bill C-259. Il n'y avait pas de dégrèvement dans le bill C-259. Il n'y avait pas de dégrèvement dans le bill C-259.

Le sénateur Fournier: Au sujet des personnes qui ont été nommées au Canada?

Le président: Oui. Nous ignorons ce qu'il en est. Nous ne savons rien de ce que vous proposez. Nous ne savons rien de ce que vous proposez. Nous ne savons rien de ce que vous proposez.

Conformément à la motion d'ajournement et à la loi de...
Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a examiné le projet de loi C-259, qui vise à modifier l'impôt sur le revenu en anticipation desdits bills présentés au Sénat. Le Comité a examiné le projet de loi C-259, qui vise à modifier l'impôt sur le revenu en anticipation desdits bills présentés au Sénat. Le Comité a examiné le projet de loi C-259, qui vise à modifier l'impôt sur le revenu en anticipation desdits bills présentés au Sénat.